



Angers, le 23 septembre 2020

STELLA DUPONT

COMMUNIQUÉ - RAPPORT D'INFORMATION RELATIF À L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'ASILE ET DES RÉFUGIÉS : NOS 15 PROPOSITIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE L'INTÉGRATION

La Commission des finances de l'Assemblée vient d'adopter le rapport que j'ai rendu, avec mon collègue Jean-Noël Barrot, Député des Yvelines. **Ce rapport interroge l'intégration des demandeurs d'asile et des réfugiés, sous l'angle de l'accès au travail et à la formation.**

Les demandeurs d'asile et les réfugiés ont le droit de travailler, selon des critères différents. Cette faculté favorise leur intégration sur nos territoires. Dans les régions dynamiques comme la nôtre, **les entreprises manquent de collaborateurs et cherchent à recruter largement.** A ce titre, je suis régulièrement sollicitée en Maine-et-Loire sur la difficulté des demandeurs d'asile à obtenir une autorisation de travail.

Les **critères complexes d'octroi des autorisations de travail pour les demandeurs d'asile** ne leur permettent pas ou peu, dans les faits, d'accéder à un emploi. Pour les réfugiés, l'accès au travail est facilité, mais des améliorations peuvent être mises en place.

Pour assouplir les différents points de blocage identifiés, fruits de nombreuses auditions et d'un travail de terrain, notre rapport formule **15 propositions concrètes** visant à :

- ✓ **Dissiper le « brouillard statistique » et poursuivre la démarche d'évaluation**
- ✓ **Rendre plus effectif l'accès au marché du travail et à la formation des demandeurs d'asile**
- ✓ **Améliorer la mise en oeuvre de la stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés**

Ces propositions concrètes visent notamment à **assouplir la délivrance des autorisations de travail** pour les demandeurs d'asile en les rendant **moins lourdes, plus ouvertes et plus claires.** Les formations linguistiques doivent également être renforcées pour favoriser l'intégration.

A titre personnel, je suis également favorable à une **ouverture plus large du marché du travail à certains demandeurs d'asile dès l'introduction de leur demande.**

Contact Presse: Hélène Bieri
06 8300 48 30 helene.bieri@clb-an.fr

Stella Dupont